

## Déchets ordonnés, c'est bien la benne

La tri sélectif, initié en 2002, est une démarche qui reste encore peu partagée. L'apport en déchetterie suit pour sa part une évolution encourageante. Alors que le site de Gauchy vient d'ouvrir, un troisième sera opérationnel avant fin 2007.

Qu'il est loin le temps où la déchetterie ZAC la Vallée était aussi animée que la place de l'Hôtel de ville à 3 heures du matin. En 1987, la société Ducam créait son site. « Cinq à six personnes par jour passaient seulement », se souvient Hervé Dhiver, chargé d'affaires dans l'entreprise. Il est vrai qu'un frein brisait les meilleures intentions : le particulier devait payer. Aujourd'hui, c'est gratuit. Une gratuité qui remonte à 1992, date de la signature d'une convention avec la communauté d'agglomération. En 2005, près de 32 000 entrées ont été comptabilisées.

Qu'est-ce qu'une déchetterie ? Que ceux qui ont dans la tête l'image d'un endroit où les odeurs obligent à s'équiper d'un masque et où les mouches ont élu domicile, révisent leur position. Ici, le particulier ou l'artisan commerçant peut déposer ses déchets volumineux, occasionnels ou dangereux. La grande majorité sera recyclée ou valorisée.

Que peut-on y mettre ? C'est bien simple, tout ses déchets ménagers, presque. Tous, à l'exception des encombrants (meubles, télé, bref, tout ce qui économiquement ne peut être valorisé), ses pneus, ses gravats, ses végétaux, son bois, ses métaux... Et ce n'est pas fini : il est possible d'y déposer ses cartons, ses batteries, ses bidons, ses piles. On continue : ses déchets spéciaux, son huile de friture, ses vêtements... Sur place, sont aussi installés les classiques conteneurs, des points tri (pour le verre, le papier-carton et le plastique-conserve-brique-alimentaire). Par ailleurs, pour la déchetterie ZAC la Vallée, l'amiante des particuliers est récupérée mais ce service leur sera tarifié.

Que deviennent ces déchets ? « Seuls les déchets encombrants ne sont pas valorisés », résume Hervé



Pour se débarrasser de ses déchets encombrants, deux solutions : attendre le passage du camion de l'agglomération, ou, plus rapide, se rendre à l'une des deux déchetteries.

Dhiver, lesquels seront enfouis. Pour le reste, ils sont soit transformés en compost (déchets végétaux) soit recyclés ou régénérés.

À qui sont ouvertes les déchetteries ? Les déchets industriels n'ont rien à y faire. Les entreprises doivent donc s'orienter vers des sociétés ou organismes pour s'occuper de leurs résidus. Ainsi, seuls les particuliers et les artisans commerçants peuvent s'y rendre. Pour les premiers, le service est gratuit. Les seconds doivent s'acquitter d'une carte qui leur sera tarifiée.

Comment faire ? Toute personne doit se présenter au gardien, lequel orientera vers la benne adéquate le particulier. C'est à ce dernier de vider ses déchets

dans les bennes et non au gardien. Sur chacune de ces bennes, un panneau indique quel type de déchet elle accueille.

Où sont-elles situées et quand sont-elles ouvertes ?

La déchetterie Ouest est située ZAC la Vallée (rue Parmentier) et la déchetterie Sud à Gauchy (route de Chauny). De 1er avril au 30 septembre, elles sont ouvertes du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures ; le samedi de 9 à 19 heures et le dimanche de 9 à 13 heures. Du 1er octobre au 31 mars, elles ferment à 17 heures du lundi au samedi. Elle sont fermées le week-end aux artisans commerçants.

CYRIL BAINEAU

• Renseignements sur les déchets au 0 800 012 630 (numéro gratuit)

### REPÈRES

• 1987, ouverture d'une déchetterie privée ZAC La Vallée par la société Ducam. En 1992, une convention est signée avec la communauté d'agglomération, rendant le service gratuit pour les particuliers. Le 2 janvier dernier, ouvrait celle de Gauchy alors que la déchetterie d'Omissy sera fonctionnelle avant la fin de l'année.

• 31 799 : le nombre de visites de particuliers à la déchetterie ZAC la Vallée en 2005 (et 350 entrées de commerçants-artisans) pour 30 320 en 2004 et 20 410 en 2000.

• 73 : le poids en kilo et par habitant de matériaux collectés en 2005 sur la déchetterie ZAC La Vallée (48 kg/ha en 2001).

• 5517 : le poids en tonne de matériaux collectés en 2005 (3 404 en 2000) dont 2 474 en gravats, 1 855 d'encombrants mais aussi 200 kg de médicaments.

## Le camion des encombrants va ralentir

Une télé à qui on a offert comme derniers spectateurs les passants dans une rue, un matelas qui dort sur un trottoir : il n'est pas rare que des particuliers fassent traîner leurs encombrants des jours avant le passage du camion de la communauté d'agglomération.

Et pourtant, si l'on en croit Barbara Wydrzynski, ingénieur responsable du service déchets de l'agglomération, la collecte des encombrants devant le domicile de particulier est optimisée en terme de fréquence.

Environ 80 % des habitants de l'agglomération voient le camion passer devant chez eux au moins une fois par mois.

Avec l'ouverture de la troisième déchetterie dans l'année, au regard du coût de la collecte (un camion et trois agents s'en chargent), le service ralentira sa cadence en 2008.

« Cela reste à étudier, mais le passage se fera une fois tous les deux ou trois mois et sur appel pour une demande bien précise ».

Tous ces encombrants prennent pour dernière destination le centre d'enfouissement d'Halouin.

## Vous rendez-vous régulièrement à la déchetterie ?



**Daniel Amory, 50 ans, employé, Sissy.**  
« Ça m'arrive d'y aller, environ une fois tous les 15 jours. C'est une solution de facilité : j'ai le choix entre ça et brûler mes déchets. Je préfère largement faire le déplacement. J'y vais surtout pour apporter des coupures d'arbres et autres déchets encombrants que je ne peux pas mettre dans une de mes poubelles. »



**Thierry Thiébaud, 45 ans, mécanicien, Malzy.**  
« Je vais régulièrement à la déchetterie, mes déchets sont surtout du type mortuaires de briques, cartons, plastiques, polystyrènes et bois. Il y a bien le ramassage des encombrants dans les villages comme le mien mais c'est une fois tous les six mois. C'est un peu long et faire le déplacement pour porter ses déchets ne me dérange pas. »



**Chloé Camel, 55 ans, fonctionnaire, Berne.**  
« Je vais régulièrement à la déchetterie de Roisel, environ tous les mois. Je suis organisée. Un ami qui a une voiture adaptée fait le tour des personnes âgées, comme cela nous ne faisons qu'un voyage. Pour ma part la dernière fois que je m'y suis rendue, c'était pour déposer des matelas. »



**Emmanuel Wallerand, 26 ans, commerçant, Esançon.**  
« Même si je sais qu'il y a une déchetterie près de chez moi, je n'y suis jamais allé, car je n'ai jamais eu de déchets qui me l'imposaient. Dans l'éventualité où ce m'arriverait, je ferais la démarche. Concernant mon magasin je suis dans une galerie et c'est elle qui prend en charge ce problème. »



La déchetterie de Gauchy est propriété de l'agglomération mais est gérée par la société SITA (filiale de Vivendi).

Parce que l'objectif de la communauté d'agglomération est de « faire en sorte que 90 % des habitants aient à disposition une déchetterie à moins de 10 minutes de chez eux », dit Barbara Wydrzynski, un second site est fonctionnel depuis le 2 janvier : celui situé à Gauchy.

Il fonctionne sur un mode identique à celui de ZAC la Vallée, si ce n'est que le parcours en voiture pour qui en franchit le seuil est plus pratique. Autre (légère) différence, profitable

à ceux qui n'ont pas soulevé les hâteliers toute leur vie : les bennes sont en contrebas. Ainsi, il n'est pas nécessaire de déployer de gros efforts pour balancer ses déchets, type machin à laver dans celles-ci. Qui plus est, une innovation appelée bavolette (en fait une plaque de métal le long de la benne) permet de faire basculer l'objet sans trop se froisser les muscles.

La troisième déchetterie, celle d'Omissy, sera similaire et ouvrira avant la fin de l'année.